

Séance du 27 octobre 2011

Convocation du 20/10/2011

L'an deux mille onze, le vingt-sept octobre, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BELLOC Hélène, CRESTIAN Christine, DUCASSE Isabelle, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, LESPORTES Chantal, PINÇON Laurent, TOFFOLI Lionel, TROUVÉ Jacky, FORNASARI Jean-Claude, MARTET Gérard, MOIZO Emmanuel, CARDINI Rosaire, STERVINOUC Francine

Etaient excusés : Monsieur SOKOLOWSKI Thierry

Monsieur PINÇON Laurent est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Ordre du jour de la convocation :

- 1 -Vente presbytère
- 2 -Travaux investissement 2012
- 3 -Répartition des sièges de délégués à VGA
- 4 -Rapport d'activité 2010 de VGA
- 5 -Rapport annuel 2010 sur l'élimination des déchets
- 6 -Rapport annuel 2010 sur le SCOT
- 7 -Transfert de pouvoir de police du Maire
- 8 -Convention de mise à disposition de voirie (VGA)
- 9 -Collecte des ordures ménagères : nouveaux horaires
- 10 -Questions diverses

En préalable à la réunion, Monsieur le maire propose au Conseil de modifier l'ordre du jour : il souhaite inscrire 2 points nouveaux, à savoir l'approbation du périmètre de VGA en 3 et l'élection des délégués de la Commune à VGA en 5. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1- Vente du presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a eu des contacts avec l'Agence, selon les renseignements qu'il a eus, la signature de la cession pourrait intervenir fin novembre et le versement des fonds avant la fin de l'année.

2- Travaux d'investissement 2012

Madame CRESTIAN présente les conclusions des travaux de la commission communale : il s'agit d'aménager sur le terrain, derrière le gymnase, une aire de loisirs comprenant une aire de stationnement pour camping cars, des terrains de pétanques, des aires de jeux, des cheminements piétonniers, une aire de pique-nique et des espaces verts ombragés (fêtes, vide-greniers...). Des devis estimatifs ont été établis concernant ces aménagements qui se montent approximativement à 105 000€ HT (terrassements, chemins, busage pour évacuation des eaux de l'assainissement des bâtiments communaux, plantations, aménagements, jeux et

équipements...). Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour lancer ce projet et charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches pour obtenir des subventions de l'Etat, du Conseil général et de la Communauté d'Agglomération.

Il faudra ajouter à ce projet la tranche conditionnelle de travaux pour la réhabilitation de l'assainissement des bâtiments communaux, déjà projetée en 2011 pour un montant de 45 000€ HT environ.

Le Conseil donne, à l'unanimité, son accord, pour la réalisation de ces travaux et les demandes de subventions correspondantes.

Plan de financement de l'ensemble (recettes prévues et budgétisées en 2012) :

- DGE : 30 000€
- Conseil Général : 52.500€
- VGA : 5000€
- Réserve parlementaire : 6000€
- Autofinancement : 56.500€

3- Nouveau périmètre de Val de Garonne Agglomération

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le nouveau périmètre de Val de Garonne Agglomération suite à la fusion de cette structure avec la Communauté de Communes Trec et Gupie. Après en avoir pris connaissance et délibéré le Conseil vote à bulletin secret et approuve ce projet à l'unanimité des membres présents (14 votants, 0 abstention, 14 voix pour)

4- Répartition des sièges des représentants communaux au Conseil communautaire de VGA

Monsieur le Maire informe le Conseil de la décision votée par le Conseil communautaire de VGA et mis à l'approbation des Conseils municipaux des Communes adhérentes (MARMANDE-15 sièges, TONNEINS-7 sièges, SAINTE-BAZEILLE et CLAIRAC-3 sièges, VIRAZEIL, GONTAUD, LE MAS, BEAUPUY, MEILHAN, FOURQUES, SEYCHES, COCUMONT, SAMAZAN et FAUILLET – 2 sièges, toutes les communes de moins de 800 habitants – 1 siège.

Le Conseil vote à bulletin secret et approuve ce projet à l'unanimité des membres présents (14 votants, 0 abstention, 14 voix pour)

5- Election des délégués communaux au Conseil communautaire de VGA

Suite à la de la fusion de VGA avec la Communauté de Communes Trec et Gupie, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faut réélire les délégués communaux au Conseil Communautaire de VGA (1 titulaire et 1 suppléant). Sont candidats : Monsieur TROUVÉ pour le poste de titulaire et Monsieur MARTET pour le poste de suppléant.

Le Conseil vote à bulletin secret et choisit Monsieur TROUVÉ pour le poste de titulaire (14 votants, 0 abstention, 14 voix pour) et Monsieur MARTET pour le poste de suppléant (14 votants, 0 abstention, 14 voix pour)

6- Présentation du rapport d'activité 2010 de VGA

Monsieur le Maire présente au Conseil le Rapport d'activité 2010 de Val de Garonne Agglomération. Le Conseil en prend acte. Le document sera visible en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

7- Présentation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité de service public d'élimination des déchets

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité de service public d'élimination des déchets. Le Conseil en prend acte. Le document sera visible en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

8- Présentation du rapport d'activité 2010 du Sincicat mixte SCOT du Val de Garonne

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport d'activité 2010 du Syndicat mixte SCOT du Val de Garonne. . Le Conseil en prend acte. Le document sera visible en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

9- Transfert de certains pouvoirs de police

Monsieur le Maire présente au Conseil un arrêté qu'il va prendre concernant le transfert de certains pouvoirs de police. Le pouvoir de police administrative spéciale à l'élimination des déchets – gestion des déchets ménagers et accueil des gens du voyage ne sera pas transféré au Président de la Communauté d'Agglomération.

10- Convention de mise à disposition de voirie

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet de Convention entre la Commune de VARES et VGA pour la mise à disposition de la voirie communale et d'une partie de la voirie rurale.(liste et longueurs détaillées dans ladite convention). Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention au nom de la Commune.

11- Nouveaux horaires de collecte des ordures ménagères

Une réorganisation des tournées impose quelques changements des les collectes d'ordures ménagères : la collecte des bacs gris se fera le lundi matin à compter du 1^{er} janvier 2012.

12- Questions diverses

a – Mise en place de la signalisation

Elle se fera fin novembre et sera accompagnée d'un dossier pour les administrés de la partie agglomérée (entre les panneaux d'entrée et de sortie VARES)

b – Travaux vestiaires

Ils ont pris un peu de retard mais se déroulent normalement.

c – Formation des agents

Le CNPOT (organisme de formation des agents territoriaux) alerte les communes qu'à compter du 1^{er} janvier 2012 le budget de formation sera amputé de 33,8 millions d'€. Le Conseil se prononce pour le rétablissement de la masse budgétaire initialement prévues pour la formation de agents territoriaux.

d – Commissions de Val de Garonne Agglomération :

Les représentants de la municipalité de Varès aux diverses commissions de Val de Garonne Agglomération qui se sont réunies depuis la dernière réunion du Conseil municipal, informent leurs collègues des sujets abordés et des travaux qui s'y sont déroulés.

e – Avenants au marché de construction des vestiaires :

Monsieur le Maire propose au Conseil des avenants concernant le marché de construction des vestiaires :

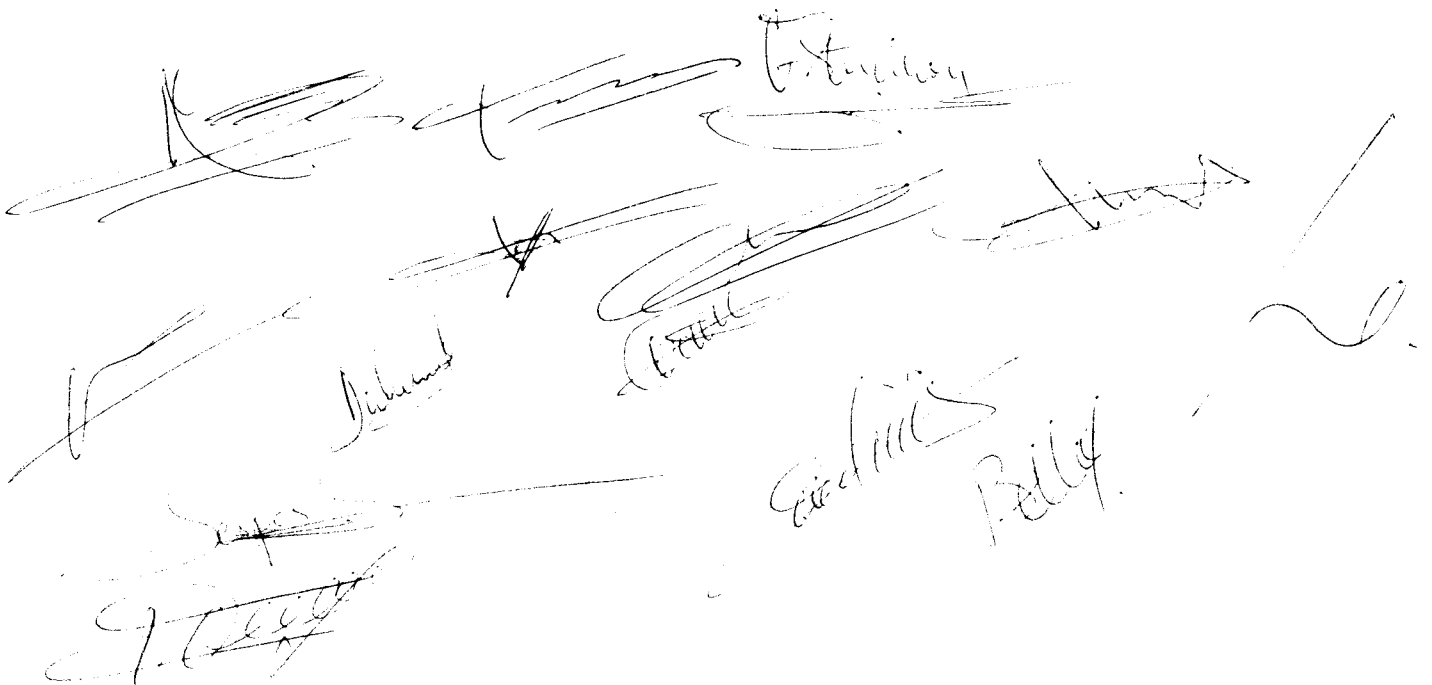
-Lot n°01 VRD : plus-value de 390.00€ (caniveau)

-Lot n° 09 Electricité : plus-value de 690.00€ (déplacement groupe refroidissement chambre froide)

-Lot n° 10 Carrelage : moins-value de 1885.20€

Le Conseil adopte cette proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ces objets, ainsi qu'à tout autre avenant concernant ce marché.

La séance est levée à 22 heures 50.



A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, scattered across the bottom half of the page. The signatures are written in a cursive, somewhat illegible style. Some of the names appear to be 'B. Tanguy', 'D. Dubouché', 'G. Bellé', and 'C. Bellé'.